	Bulletin n° 2 FFG - Saison 2017 - 2018
	Déclaration du licencié Fédération Française de Gymnastique
633	Je soussigné (Nom, Prénom en lettres capitales) licencié de la FFG à (Nom du Club)
26.25	agissant pour le compte de l'enfant : Nom PrénomPrénom
	(pour les licenciés mineurs)
	Déclare :
	 avoir pris connaissance du contenu de la présente notice d'information relative au contrat d'assurance souscrit par la FFG pour le compte de ses adhérents auprès d'Allianz et référencé;
	 avoir été informé par la présente notice de l'intérêt que présente la souscription de garanties d'indemnités contractuelles (Décès, Invalidité Permanente, Frais médicaux, Indemnité Journalière) pour les personnes pratiquant une activité sportive relevant de la FFG (voir bulletin de souscription d'assurances facultatives et complémentaires ci-dessus);
	avoir choisi en complément de l'option de base (cocher les cases correspondantes) : Individuelle accident option 1 □ 5 € TTC option 2 □ 8 € TTC □ le contrat individuel Garantie
	Indemnité journalière ☐ pour un montant de € de cotisation Accidents de la Vie (GAV) ne retenir aucune option complémentaire ☐
	Fait à le
	Signature du licencié souscripteur

(pour les licenciés mineurs, la signature des parents ou du tuteur légal est obligatoire) Bulletin n° 2 à conserver par le Club.